

ministère de l'éducation nationale

**histoire, géographie
instruction civique
classes de seconde
première et terminale**

collection

**horaires, objectifs,
programmes, instructions**

F
Z-32
(1,82)

AIX-I
31, bd
13232
Tél. :

Avigr
8, rue
Tél. :

Digne
École
2, ave
04000
Tél. :

Gap
14, av
Tél. :

Saint-
10, ru
97489
Tél. :

AJAC
8, cou
BP 83
Tél. :

Bastia
Boulevard Benoite-Darlesi,
20200 Bastia
Tél. : (95) 31-17-92

AMIENS

45, rue Saint-Leu et 1, rue Baudelocque,
BP 2605, 80026 Amiens Cedex
Tél. : (22) 92-07-08

Beauvais

22, avenue Victor-Hugo,
BP 321, 60030 Beauvais Cedex
Tél. : (4) 445-25-30

Laon

Avenue de la République, 02000 Laon
Tél. : (23) 23-25-02

BESANÇON

11, rue de la Convention,
BP 1153, 25003 Besançon Cedex
Tél. : (81) 83-41-33

Belfort

Tour des 4-As, rue de l'As-de-Carreau,
90009 Belfort Cedex
Tél. : (84) 28-50-27

Lons-le-Saunier

1, rue Anne-Franck,
BP 324, 39015 Lons-le-Saunier
Tél. : (84) 47-22-86

BORDEAUX

75, cours d'Alsace-Lorraine,
33075 Bordeaux Cedex
Tél. : (56) 81-12-92

Agen

48 B, rue René-Cassin, 47000 Agen
Tél. : (53) 66-55-86 et 52-60

Bordeaux

75, cours d'Alsace-Lorraine,
33075 Bordeaux Cedex
Tél. : (56) 81-12-92

Mont-de-Marsan

École du Peyrouat,
BP 401, 40012 Mont-de-Marsan
Tél. : (58) 75-43-11

Pau

3, avenue Nitot, BP 299,
64016 Pau Cedex
Tél. : (59) 30-23-18

Périgueux

École normale mixte, 39, rue Paul-Mazy,
24000 Périgueux
Tél. : (53) 08-98-00

Histoire, géographie, instruction civique : classes de seconde, première et terminale / Ministère de l'Éducation Nationale, Direction des Lycées. - [Paris], 1982. - 55 S. - (Collection horaires, objectifs, programmes, instructions). - (Brochure / Centre National de Documentation Pédagogique ; 6017)

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie, Staatsbürgerkunde / 1982

84/4772

2, rue Pape-Carpantier, 03000 Moulins
Tél. : (70) 46-07-66

Montluçon

29, av. Jules-Ferry, 03100 Montluçon
Tél. : (70) 05-14-25

Vichy

Groupe scolaire Pierre-Coulon,
allée des Ailes, 03200 Vichy
Tél. : (70) 31-50-40

CRÉTEIL

Cité administrative,
annexe du Rectorat, route de Choisy,
94000 Créteil
Tél. : (1) 207-60-22, poste 21

Créteil

Collège Louis-Issaurat,
quartier du Palais,
rue Raymond-Poincaré, 94000 Créteil
Tél. : (1) 207-86-35 et 27-37

Melun

École normale, rue de l'Hôpital,
77000 Melun
Tél. : (6) 452-52-28

DIJON

Campus universitaire de Montmuzard,
bd Gabriel, BP 490, 21013 Dijon Cedex
Tél. : (80) 65-46-34

Auxerre

École normale d'instituteurs,
25, avenue Pasteur, 89000 Auxerre
Tél. : (86) 52-57-10

Mâcon

2, rue Jean-Bouillat,
Tél. : (85) 38-71-10

Nevers

1 bis, rue Charlemagne,
Tél. : (86) 61-45-10

FORT DE FRANCE

École normale, la
Pointe des Nègres,
97262 Fort-de-France
Tél. : (19-596) 71-10

Cayenne

Boulevard de la
BP 762, 97305 Cayenne
Tél. : (19-594) 31-10

Pointe-à-Pître

Cité scolaire de E
BP 378, 97162 Pointe-à-Pître
Tél. : (19-590) 82-10

39, rue aux Ours, 62022 Arras.
Tél. : (21) 21-60-10

Dunkerque

Groupe scolaire Kléber,
boulevard du 8-Mai 1945,
59240 Dunkerque
Tél. : (28) 69-38-72

Valenciennes

6, rue Jehan-de-Liège,
59326 Valenciennes
Tél. : (27) 30-08-70

LIMOGES

23, avenue Alexis-Carrel
87036 Limoges Cedex
Tél. : (55) 01-32-50

Tulle

Rue Sylvain-Combes,
BP 214, 19012 Tulle Cedex
Tél. : (55) 26-32-88

LYON

47-49, rue Philippe-de-Lassalle,
69316 Lyon Cedex 1
Tél. : (7) 829-97-75

Bourg-en-Bresse

6, rue Jules-Ferry,
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : (74) 21-21-36

Saint-Étienne

Jardin des Plantes, Allée Michel-Ange,
42100 Saint-Étienne
Tél. : (77) 25-20-91

MONTPELLIER

Allée de la Citadelle,
34064 Montpellier Cedex
Tél. : (67) 60-74-66

Carcassonne

56, avenue du Docteur Henri-Gout,
11012 Carcassonne
Tél. : (68) 47-05-02

Mende

Avenue du Père-Coudrin, 48005 Mende
Tél. : (66) 65-10-32

Nîmes

58, rue Rouget-de-Lisle, 30000 Nîmes
Tél. : (66) 67-85-19

Perpignan

Place Jean-Moulin,
66020 Perpignan Cedex
Tél. : (68) 50-76-80

Georg-Eckert-Institut BS78



1 067 441 1

ministère de l'éducation nationale
direction des lycées

**histoire, géographie
instruction civique
classes de seconde
première et terminale**

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek 84/4772

Ces dispositions sont applicables :
à la rentrée 1982 pour les classes de Première ;
à la rentrée 1983 pour les classes Terminales.

1982

centre national de documentation pédagogique

ministère de l'éducation nationale
direction des lycées

histoire, géographie
instruction civique
classes de seconde
première et terminale

844332

Les dispositions sont applicables :
à partir de 1982 pour les classes de Première ;
à la rentrée 1983 pour les classes terminales.

1982

Centre national de documentation pédagogique

7

7-32(1,82)

Sommaire

	Pages
HORAIRES	
Classe de Seconde	7
Classes de Première et Terminale	10
OBJECTIFS	19
PROGRAMMES	
Classe de Seconde	23
Classes de Première A, B et S	27
Classes Terminales A, B, C, et D	29
Classes de Première E, F et H	31
Classe de Première G	32
Classe Terminale G	33
INSTRUCTIONS	
Classe de Seconde	37
Classes de Première A, B et S et classes Terminales A, B, C et D	41
Classes de Première E, F et H	49
Classes de Première et Terminale G	53

TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 31 octobre 1980
B. O. n. 41 du 30 novembre 1980, p. 3262

Arrêté du 13 mai 1981
B. O. n. 34 du 18 juin 1981, p. 1927

Arrêté du 10 juillet 1981
B. O. n. 51 du 3 septembre 1981, p. 2429

Arrêté du 5 octobre 1981
B. O. n. 41 du 13 novembre 1981, p. 3362

Arrêté du 24 novembre 1981
B. O. n. 49 du 10 décembre 1981, p. 3827

Arrêté du 29 décembre 1981
B. O. n. 5 du 21 janvier 1982, p. 217

HORAIRES

TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 31 octobre 1980

B. O. n° 41 du 20 novembre 1980, p. 3282

Arrêté du 13 mai 1981

B. O. n° 24 du 18 juin 1981, p. 1921

Arrêté du 10 juillet 1981

B. O. n° 31 du 3 septembre 1981, p. 2459

Arrêté du 5 octobre 1981

B. O. n° 41 du 12 novembre 1981, p. 3392

Arrêté du 24 novembre 1981

B. O. n° 45 du 10 décembre 1981, p. 3871

Arrêté du 29 décembre 1981

B. O. n° 3 du 21 janvier 1982, p. 247

Arrêté du 31 octobre 1980

(Lycées : bureau DL 3)

Organisation des enseignements et aménagement des horaires de la classe de Seconde des lycées

Article premier. — Tous les élèves de la classe de Seconde des lycées, à l'exception de ceux qui ont choisi de s'inscrire dans l'une des sections conservant leur régime spécifique et figurant dans l'annexe n° 4 ci-après, reçoivent une formation organisée suivant les dispositions du présent arrêté.

Cette formation, qui s'inscrit dans la préparation du baccalauréat de l'enseignement du second degré, dans la préparation du baccalauréat de technicien ou dans celle du brevet de technicien, concourt à la détermination des sections de Première et de Terminale dans lesquelles les élèves continueront leurs études en vue de l'obtention de ces diplômes.

Art. 2 (modifié par l'arrêté du 24 novembre 1981). — Les élèves de la classe de Seconde reçoivent, dans le cadre des mêmes programmes et selon les mêmes horaires, un enseignement dispensé dans les disciplines énumérées ci-dessous :

Français ;
Histoire. Géographie. Instruction civique ;
Première langue vivante ;
Mathématiques,
Sciences physiques ;
Sciences naturelles ;
Education physique et sportive.

Art. 3. — En plus de l'enseignement dispensé dans les disciplines énumérées à l'article 2 ci-dessus, les élèves doivent suivre également :

Soit l'un des enseignements technologiques spécialisés figurant dans l'annexe n° 2 a intégrée au présent arrêté ;

Soit, cumulativement, un enseignement d'initiation économique et sociale et l'un des enseignements optionnels dispensés dans les lycées et figurant dans l'annexe n° 2 b intégrée au présent arrêté.

Art. 4. — S'ils le désirent, les élèves peuvent en outre suivre des enseignements complémentaires dispensés dans les lycées et figurant dans l'annexe n° 3 intégrée au présent arrêté.

Art. 5. — Pour choisir les enseignements visés aux articles 3 et 4 ci-dessus, les élèves disposent des informations nécessaires sur l'organisation des enseignements conduisant aux diverses séries des baccalauréats et aux brevets de technicien.

Art. 6. — Les horaires des enseignements cités aux articles précédents sont respectivement mentionnés dans les annexes n°^s 1, 2 et 3 jointes au présent arrêté. La part de l'horaire qui, le cas échéant, fait l'objet d'un enseignement par groupe d'effectif inférieur ou égal à 24 élèves y est mentionnée entre parenthèses, l'utilisation au cours de l'année des contingents horaires annuels correspondants pouvant être modulée en fonction de la progression pédagogique des élèves.

Art. 7. — Les dispositions du présent arrêté entreront en application à la rentrée de l'année scolaire 1981-1982. Toute disposition contraire sera abrogée à cette date.

ANNEXE I

(Modifiée par l'arrêté du 24 novembre 1981)

Enseignement des disciplines figurant à l'article 2

Enseignements	Horaires (Heures)	Observations
Français	5	
Histoire, Géographie, Instruction civique	4	
Langue vivante I	3	
Mathématiques	2,5 + (1,5)	
Sciences physiques	2 + (1,5)	
Sciences naturelles	0,5 + (1,5)	*
Education physique et sportive	2	

* Note de service n° 81-501 du 8 décembre 1981 :

Il est indispensable que l'enseignement théorique d'une demi-heure par semaine soit prévu, dans l'emploi du temps de chaque classe de Seconde, sous la forme d'une heure complète par quinzaine, afin d'assurer aux cours une densité satisfaisante.

En revanche, l'horaire de travaux pratiques n'a pas à faire l'objet d'un regroupement similaire et doit être maintenu à raison d'une heure et demie par semaine.

Toutefois, afin que les études et sorties sur le terrain, nécessaires dans cette spécialité, soient possibles, les chefs d'établissement peuvent prévoir un horaire qui fasse succéder les séances de travaux pratiques, soit de deux classes, soit de la même classe dédoublée.

Ainsi, en cas de besoin, il pourra être procédé aux regroupements nécessaires à de telles activités.

**

ANNEXE II

(Modifiée par l'arrêté du 5 octobre 1981)

Enseignements optionnels

Enseignements	Horaires	Observations
	(Heures)	
2 a Enseignements technologiques spécialisés		
Technologies industrielles	3,5 + (7,5)	*
Sciences et technologie des laboratoires	2 + (9)	
Sciences médico-sociales	5 + (6)	
Arts appliqués	3 + (8)	
2 b Autres enseignements optionnels		
Initiation économique et sociale	2	
Grec	3	
Latin	3	
Langue vivante II	3	
Latin-Grec « grand débutant »	5	
Langue vivante II « grand débutant »	5	
Gestion	4 + (1)	
Technologie	3	
Enseignement artistique (arts plastiques)	4	
Enseignement artistique (musique)	4	
Activités sportives spécialisées	3	

* La partie d'horaire (7,5 heures) comprend 5,5 heures en groupes d'atelier.

*
**

ANNEXE III

(Modifiée par l'arrêté du 10 juillet 1981)

Enseignements optionnels complémentaires

Enseignements	Horaires	Observations
	(Heures)	
Les enseignements optionnels énoncés dans l'annexe 2 b		*
Langue vivante III	3	
Enseignement artistique (arts plastiques ou musique)	2	
Préparation à la vie sociale et familiale	1	
Dactylographie	2	**
Education manuelle et technique	2	

* Cf. annexe 2 b.

** Uniquement pour les élèves n'ayant pas choisi l'option « Gestion » de l'annexe 2 b.

*
**

ANNEXE IV

Liste des sections de Seconde conservant un régime spécifique (1)

Section accueillant les élèves se destinant au baccalauréat de technicien Musique (options « instrument » et « danse »).

Sections accueillant les élèves se destinant au brevet de technicien dans les spécialités suivantes :

Ameublement ;
Blanchisserie, teinturerie industrielles ;
Dessinateur en arts appliqués ;
Dessinateur-maquettiste ;
Facture instrumentale ;
Habilleur-réalisateur du spectacle ;
Hôtellerie ;
Industries graphiques ;
Machiniste-constructeur du spectacle ;
Métiers de la musique ;
Miroiterie ;
Papetier ;
Podo-orthésiste ;
Représentation ;
Topographie ;
Sports ;
Vêtement.

Arrêté du 29 décembre 1981

(Lycées : bureau DL 3)

Organisation et horaires, dans les classes de Première et les classes Terminales des lycées, des enseignements sanctionnés par le baccalauréat de l'enseignement du second degré.

Article premier. — Après la classe de Seconde, les sections de lycées dans lesquelles les études sont sanctionnées par l'examen du baccalauréat de l'enseignement du second degré dans l'une des séries A, B, C, D, E sont organisées comme il est indiqué ci-après :

(1) A cette liste s'ajoute celle résultant de l'arrêté du 13 mai 1981 dont l'article premier est ainsi rédigé : « Pour les formations conduisant aux brevets de technicien « fabrication mécanique de la chaussure », « production et utilisation des cuirs et peaux », « tourisme », « négoce et réparation de matériels », « automobile (technique et service) », « commerce de l'ameublement », « construction et aménagement d'ensembles : structure, agencement, menuiserie », l'application de l'arrêté du 31 octobre 1980 portant organisation des enseignements et aménagement des horaires de la classe de Seconde des lycées est différée jusqu'à une date qui sera fixée par le ministre de l'Education. »

Les enseignements des classes de Première et des classes Terminales comprennent des enseignements obligatoires et des enseignements optionnels complémentaires.

Les enseignements obligatoires portent :

Dans chaque section, sur les disciplines fondamentales caractéristiques de la section considérée ;

Et dans les sections A ou B, sur des disciplines optionnelles choisies par les élèves dans le cadre des dispositions mentionnées à l'article 2.

Les enseignements optionnels obligatoires ou complémentaires sont choisis par les élèves parmi ceux qui sont organisés par leur lycée ou, le cas échéant, par un autre lycée lorsqu'une convention existe à cet effet entre les deux établissements. La même option ne peut être choisie au titre des enseignements optionnels obligatoires et des enseignements optionnels complémentaires.

Art. 2. — L'organisation et les horaires des enseignements obligatoires délivrés dans chaque section sont indiqués par le tableau annexé n° 1 en ce qui concerne les classes de Première et par le tableau annexé n° 2 en ce qui concerne les classes Terminales.

Les enseignements de langues anciennes ou de langues vivantes pouvant être suivis au titre des options obligatoires par les élèves des sections A et B sont indiqués par le tableau n° 3 annexé.

Les enseignements optionnels complémentaires organisés dans les classes de Première et les classes Terminales sont indiqués par le tableau annexé n° 4, a.

Le tableau annexé n° 4, b, indique les enseignements optionnels complémentaires prévus spécifiquement pour les classes Terminales des sections A et B ; les modalités de leur mise en œuvre sont fixées par le ministre de l'Education nationale.

Dans ces tableaux, la part de l'horaire qui, le cas échéant, fait l'objet d'un enseignement par groupe d'effectif réduit, est mentionnée entre parenthèses.

Art. 3. — Les études sanctionnées par le baccalauréat de l'enseignement du second degré dans la série A peuvent être effectuées soit dans la section A 1, soit dans la section A 2, soit dans la section A 3.

L'accès aux classes Terminales des sections A 1 et A 3 est subordonné à l'accomplissement de la scolarité de Première dans la même section.

Art. 4. — L'accès à la classe Terminale de la section B est subordonné à l'accomplissement de la scolarité de Première dans la même section.

Art. 5. — Les études sanctionnées par le baccalauréat de l'enseignement du second degré dans les séries C et D sont effectuées dans une même classe de Première scientifique (Première S).

Les élèves sont admis en classe Terminale dans l'une ou l'autre des sections C et D, au vu et en fonction de leurs vœux, ou de ceux de leur famille s'ils sont mineurs, et de l'ensemble des résultats obtenus en classe de Première S.

Art. 6. — L'accès à la classe de Première de la section E est ouvert aux seuls élèves ayant suivi en Seconde l'option technologique spécialisée de technologies industrielles.

L'accès à la classe Terminale de la section E est subordonné à l'accomplissement de la scolarité de Première dans la même section.

Art. 7. — Par dérogation aux dispositions de l'article 3 ci-dessus, et dans les conditions fixées par le ministre de l'Education nationale, l'accès aux classes Terminales des sections comportant des enseignements optionnels obligatoires est autorisé aux élèves ayant accompli leur scolarité de Première dans une autre section, à la condition que ces élèves aient suivi en Première les enseignements correspondants au titre des enseignements obligatoires ou complémentaires.

En outre, à titre exceptionnel, un élève ne remplissant pas les conditions qui sont mentionnées dans les articles 3 à 6 inclus du présent arrêté pour l'admission dans une section peut être admis dans celle-ci par le chef d'établissement après examen du livret scolaire si cumulativement :

Il bénéficie d'un avis favorable motivé, spécialement formulé par le conseil de la classe dont il est issu ;

Il satisfait, le cas échéant, aux contrôles organisés à cet effet conformément aux instructions du ministre de l'Education nationale.

Art. 8. — En tant que de besoin, le ministre de l'Education nationale fixe les conditions de l'organisation par les établissements des enseignements optionnels obligatoires et des enseignements optionnels complémentaires.

Art. 9. — Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée 1982 en ce qui concerne les classes de Première et à la rentrée 1983 en ce qui concerne les classes Terminales. En tant que de besoin, le ministre de l'Education nationale fixe les dispositions transitoires applicables lors de ces rentrées aux élèves admis à redoubler les classes correspondantes.

Toutes dispositions contraires sont abrogées aux dates d'application indiquées ci-dessus.

TABLEAU N° 1

Horaires des enseignements obligatoires

Disciplines	Classes de Première					
	A			B	S	E
	A 1	A 2	A 3			
DISCIPLINES FONDAMENTALES						
Français	5	5	5	4	4	4
Histoire, géographie, instruction civique	4	4	4	4	4	2
Langue vivante étrangère 1	3	3	3	3	3	3
Sciences naturelles	1 + (1)	1 + (1)	1 + (1)	1 + (1)	1 + (1,5)	
Sciences physiques	0,5 + (1)	0,5 + (1)	0,5 + (1)	0,5 + (1)	3,5 + (1,5)	3,5 + (1,5)
Mathématiques	5	2	2	5	6	6
Sciences économiques et sociales				3 + (1)		
Technologie (**)						12
Education physique	2	2	2	2	2	2
OPTIONS						
Langues anciennes et vivantes	(a)	(b)	(a)	(a)		
Enseignements artistiques (c)			4			
Totaux	25,5	25,5	26,5	28,5	26,5	34

(a) Une option de trois heures, au choix : latin ou grec ou langue vivante (2) (*) ; l'horaire est porté à cinq heures en latin, grec ou langue vivante étrangère 2 pour les élèves en ayant commencé l'étude en Seconde.

(b) Deux options de trois heures : soit choisies parmi latin, grec, langue vivante 2 (*), soit constituées par le groupement de langues vivantes 2 et 3 (*) ou 2 (*) et 3 : l'horaire de latin, grec ou langue vivante étrangère 2 est porté à cinq heures pour les élèves en ayant commencé l'étude en Seconde.

(c) Education musicale ou arts plastiques et architecture.

(*) Langue vivante étrangère ou langue régionale.

(**) Dont quatre heures de travaux pratiques par groupes d'atelier.

TABLEAU N° 2

Horaires des enseignements obligatoires

Classes Terminales

Disciplines	A			B	C	D	E
	A 1	A 2	A 3				
DISCIPLINES FONDAMENTALES							
Philosophie	8	8	8	5	3	3	3
Histoire, géographie, instruction civique.	4	4	4	4	3	3	
Langue vivante étrangère 1	3	3	3	3	2	2	2
Sciences naturelles					1 + (1)	2 + (3)	
Sciences physiques					3,5 + (1,5)	3,5 + (1,5)	3,5 + (1,5)
Mathématiques	5	2	2	5	8 + (1)	6	8 + (1)
Sciences économiques et sociales				4 + (1)			
Technologie (**)							11
Education physique	2	2	2	2	2	2	2
OPTIONS							
Langues anciennes et vivantes	(a)	(b)	(a)	(a)			
Enseignements artistiques (c)			4				
Totaux	25	25	26	27	26	26	32

(a) Une option de trois heures, au choix : latin ou grec ou langue vivante 2 (*) ; l'horaire est porté à cinq heures en langue vivante étrangère 2 pour les élèves ayant commencé l'étude de cette langue en classe de Seconde.

(b) Deux options de trois heures : soit choisies parmi latin, grec, langue vivante 2 (*), soit constituées par langue vivante 2 (*) et langue vivante 3 ou langue vivante 2 et langue vivante 3 (*).

L'horaire de langue vivante étrangère 2 est porté à cinq heures pour les élèves ayant commencé l'étude de cette langue en classe de Seconde.

(c) Education musicale ou arts plastiques et architecture.

(*) Langue vivante étrangère ou langue régionale.

(**) Dont 4 heures de travaux pratiques par groupes d'atelier.

TABLEAU N° 3

**Options pouvant être choisies par les élèves des sections A et B
au titre des enseignements obligatoires**

Classes de Première et classes Terminales

Disciplines	Durée	Observations
3 a Latin	3 h	Pour les élèves ayant commencé l'étude de la langue en classe de Seconde, l'horaire est porté à 5 heures en classe de Première. La mesure est étendue à la classe Terminale en ce qui concerne les langues vivantes étrangères 2.
Grec	3 h	
Langue vivante 2 (*)	3 h	
Langue vivante 3 (*) couplée avec langue vivante 2.	3 h	
3 b Education musicale	4 h	En section A 3.
Arts plastiques et architecture .	4 h	Idem.

(*) Langue vivante étrangère ou langue régionale.

TABLEAU N° 4 a

Enseignements optionnels complémentaires

Classes de Première et classes Terminales

Disciplines	Durée	Observations
Latin	3 h	Pour toutes sections (*).
Grec	3 h	Pour toutes sections (*).
Langues vivantes 2 (**)	3 h	Pour toutes sections (*).
Langues vivantes 3 (**)	3 h	Pour toutes sections.
Technologie	3 h	Pour toutes sections excepté E.
Economie et gestion	4 h	Pour toutes sections.
Economie et sciences sociales	2 h	Pour toutes sections excepté B
Français (classes Terminales)	2 h	Pour toutes sections.
Education musicale	2 h	Pour toutes sections.
Arts plastiques	2 h	Pour toutes sections.
Enseignement manuel et technique.	2 h	Pour toutes sections.
Activités sportives spécialisées	3 h	Conditions réservées.

(*) Pour les élèves ayant commencé l'étude de la langue en classe de Seconde l'horaire est porté à cinq heures en classe de Première. La mesure est étendue à la classe Terminale en ce qui concerne les langues vivantes étrangères 2.

(**) Langue vivante étrangère ou langue régionale.

TABLEAU N° 4 b

Enseignements optionnels complémentaires

Classes Terminales

Disciplines	Options	Observations
Sciences physiques	1 + (1)	Pour sections A et B seulement.
Sciences naturelles	1 + (1)	Pour sections A et B seulement.

TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 28 janvier 1981, annexe I
A.O. n° 2000-1 du 8 mars 1981, p. 57

OBJECTIFS

TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 26 janvier 1981, annexe I

B. O. n° spécial 1 du 5 mars 1981, p. 51

Classes de Seconde, Première et Terminale

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées est orienté essentiellement vers la compréhension du monde actuel. Il est de ce fait étroitement lié à l'instruction et à la formation civiques.

Ces finalités ne peuvent donc se différencier de celles exprimées pour les collèges : « Répondre à la curiosité des élèves à l'égard du monde qui les entoure ... Apprendre à se situer dans ce monde, à mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, à exercer les droits et à respecter les devoirs de l'homme et du citoyen ».

Cette orientation doit être accentuée dans les lycées où les élèves sont plus âgés, plus mûrs. Nombre d'entre eux accèdent à la majorité légale en cours d'études. Aussi convient-il de faciliter leur insertion dans la société contemporaine, qu'il s'agisse de la France ou du monde.

Si, pour des raisons de clarté, l'histoire, la géographie et l'instruction civique sont présentées de manière distincte, il va de soi que, pour de nombreux sujets, des études d'ensemble s'imposent. On prendra également soin de procéder aux liaisons nécessaires avec les autres disciplines qui peuvent apporter un concours précieux à l'explication d'une société ou d'un milieu de vie.

La classe de Seconde permet de retrouver en les précisant les objectifs de l'enseignement dans les collèges : procurer la maîtrise d'un vocabulaire spécifique, développer des aptitudes, fournir des connaissances de base. L'orientation méthodologique doit assurer la maîtrise des savoir-faire et faciliter leur utilisation en Première et Terminale. L'accent mis sur les méthodes de travail ne doit pas faire oublier que des connaissances sûres sont nécessaires, particulièrement dans la perspective du baccalauréat.

En Première et en Terminale, les programmes invitent à la réflexion sur le monde d'aujourd'hui. Ils familiarisent l'élève avec les aspects essentiels des sociétés contemporaines et l'aident à s'engager dans l'existence.

TEXTES OFFICIELS

CLASSE DE SECONDE

Arrêté du 28 janvier 1981, annexe I
D. O. n° spécial 1 du 2 mars 1981, n° 34

PROGRAMMES

TEXTES OFFICIELS

CLASSE DE SECONDE

Arrêté du 26 janvier 1981, annexe I

B. O. n° spécial 1 du 5 mars 1981, p. 54

PROGRAMMES

Classe de Seconde

GÉOGRAPHIE

I. LA PLANÈTE TERRE ET SA POPULATION

Perception, mesure et représentation de l'espace.

L'homme sur la terre : une distribution inégale, une masse en expansion rapide.

II. LA TERRE ET SES RICHESSES

Les océans, les continents et leur relief.

Explication de la localisation des grands ensembles : la mobilité fondamentale de l'écorce terrestre.

Les ressources non renouvelables (gisements minéraux, sources d'énergie).

III. LES SOURCES DE LA VIE ET LES GRANDS CYCLES D'ÉCHANGES A LA SURFACE DU GLOBE

Bilans et cycles : le soleil et le bilan du rayonnement au sol ; l'atmosphère et le cycle de l'eau.

Le climat et les climats.

Le soleil, l'air et l'eau, sources de vie ; les ressources renouvelables.

IV. LA VIE A LA SURFACE DU GLOBE

Les principaux milieux : continentaux, littoraux et maritimes.

La notion d'écosystème.

Les modifications passées et actuelles : les paléo-climats, le rôle de l'homme.

V. LES GROUPES HUMAINS ET LEUR DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

Les structures démographiques. Diversité des croissances. Les migrations.

VI. VILLES ET CAMPAGNES

La poussée urbaine et le fait urbain : morphologie urbaine, fonctions urbaines, réseaux urbains.

Campagnes et sociétés rurales : importance relative, traditions et mutations.

VII. PRODUCTION ET ÉCHANGES : ORGANISATION, RÔLE DANS L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Les grandes options : capitalisme, socialisme.

Les échanges : infrastructure et organisation.

Les types d'entreprises industrielles et agricoles.

Le développement des activités de service.

Économies dominantes, économies dominées.

VIII. PROBLÈMES DE L'ENVIRONNEMENT : LES RELATIONS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

Des milieux inégalement contraignants, inégalement fragiles.

Des sociétés inégalement agressives à l'égard des milieux naturels (dans le passé et dans le présent).

Bilan et possibilités d'action.

HISTOIRE

Le programme de Seconde permet une initiation aux méthodes de la connaissance et du raisonnement historique. Son enseignement s'appuiera sur une trame chronologique précise. On utilisera dans la mesure du possible les données régionales.

I. LES FONDEMENTS DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

Les étapes du peuplement européen, la mise en place des populations.

1. Les apports anciens

L'héritage gréco-romain. La Gaule romaine. Les apports germaniques. Le Christianisme (bases élémentaires de la doctrine chrétienne, art chrétien médiéval, les divisions de la chrétienté).

2. Les conditions d'existence au Moyen-Age et dans les temps modernes

La vie au village du X^e au XVIII^e siècle. Le développement des villes du XII^e au XVIII^e siècle.

3. Grands courants de la pensée et de l'art, les progrès des sciences et des techniques dans les temps modernes

La Renaissance intellectuelle et artistique en Italie et en France. La peinture française. La musique en Europe. Sciences et techniques aux XVII^e et XVIII^e siècles. La philosophie des Lumières dans la société française du XVIII^e siècle.

4. Naissance et évolution de l'Etat moderne

La formation de l'Etat français. L'absolutisme en France. L'affirmation des droits de l'homme et de la souveraineté nationale. Les révolutions du XVIII^e siècle (indépendance des colonies anglaises d'Amérique ou bilan de la Révolution française).

Les professeurs choisiront dans chacune des rubriques une des questions indiquées qu'ils développeront plus particulièrement. Quand les données régionales le permettent, ils auront la possibilité de choisir un fil directeur, propre à faire apparaître, à travers les différentes rubriques, les lignes essentielles de l'évolution.

II. ÉCONOMIES, SOCIÉTÉS ET NATIONS A L'AGE INDUSTRIEL

1. Les transformations de l'économie

La Révolution industrielle dans le Royaume-Uni et en France du milieu du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle. L'évolution de la vie économique dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

2. L'évolution de la société

La société française : permanences et transformations. L'art et la société au XIX^e siècle. Le libéralisme. Les premières doctrines socialistes. Syndicalisme et socialisme à la fin du XIX^e siècle.

3. Les mouvements nationaux au XIX^e siècle

1848. L'unification de l'Italie. L'unification de l'Allemagne. Le problème des nationalités en Autriche-Hongrie.

4. Les régimes politiques en Europe

La diversité des régimes politiques. Les progrès de la démocratie. Les régimes politiques en France de 1848 à 1914.

Dans chaque rubrique, le professeur, tout en dégagant la ligne générale de l'évolution, développera une des questions indiquées.

III. L'EUROPE ET LES AUTRES CIVILISATIONS

1. L'Europe dans le monde à la fin du XIX^e siècle, les contacts avec les autres civilisations (hommes, idées, techniques, capitaux ...) ; les Empires coloniaux.

2. Présentation au choix d'une civilisation (monde musulman, Inde, Extrême-Orient, Afrique noire) : fondements, aire d'extension, apports culturels, contacts avec l'Europe et leurs conséquences.

INSTRUCTION CIVIQUE

Dans le cadre de ce programme, on insistera particulièrement sur :
Les problèmes de l'environnement.

La conquête et l'exercice des libertés (individuelle, politique, liberté de pensée, d'expression, d'association).

L'évolution vers le système représentatif et la démocratie.

Ces notions seront dégagées à partir de quelques textes fondamentaux, liés à l'étude du programme (« habeas corpus », Déclaration d'indépendance des Etats-Unis, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ...).

Classes de Première A, B et S

HISTOIRE

I. TABLEAU DU MONDE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Carte politique.

Grands traits de la vie économique, sociale, politique, culturelle.

Tensions et alliances.

II. CARACTÈRES ESSENTIELS DE L'ÉVOLUTION DU XX^e SIÈCLE

On se bornera à distinguer les grandes phases et à dégager les principaux traits ; deux guerres mondiales, une paix fragile ; le recul de l'Europe ; les grandes transformations scientifiques et techniques ; l'évolution générale de l'économie ; les bouleversements démographiques, les transformations sociales ; l'évolution culturelle ; le développement des moyens d'information.

III. LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET L'ENTRE-DEUX-GUERRES

La Première Guerre mondiale ; les traités de paix.

Les révolutions russes de 1917 ; la formation de l'Union soviétique et son évolution jusqu'en 1941.

L'économie mondiale entre les deux guerres.

L'Italie et l'Allemagne.

Les démocraties occidentales : Royaume-Uni ; Etats-Unis ; France.

L'Extrême-Orient (Chine, Japon).

Les relations internationales.

Tableau du monde en 1939.

I. LES GRANDS ENSEMBLES PHYSIQUES DU TERRITOIRE FRANÇAIS, LEUR INSERTION DANS L'ESPACE EUROPÉEN

II. LES ASPECTS HUMAINS ET ÉCONOMIQUES

1. Les grandes lignes de l'évolution démographique, économique et sociale de la France depuis la Seconde Guerre mondiale.
2. Les structures actuelles de la France (démographiques, économiques, sociales). Le rôle de l'Etat.
3. Les grands secteurs d'activité, l'économie des transports en France.

III. LES ASPECTS RÉGIONAUX

1. Les critères de la régionalisation (naturels, historiques, économiques). Les régions. La région où se trouve l'établissement servira d'appui à cette réflexion.
2. Les traits spécifiques des grands ensembles régionaux.
3. Les grands déséquilibres et les efforts d'aménagement du territoire.
4. Les départements et territoires d'outre-mer.

IV. LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

1. Réalités de l'Europe : partages politiques, contrastes économiques.
2. La France dans la C. E. E. : rappel des institutions de la C. E. E., aspects économiques, sociaux, politiques.
3. Les échanges extérieurs de la France ; les relations de la C. E. E. avec le reste du monde,
4. La France dans le monde.

V. ÉTUDE D'UN PAYS DE LA C. E. E. AU CHOIX

Cadre naturel et humain, structure socio-économique, organisation de l'espace, puissance économique.

INSTRUCTION CIVIQUE

- I. Le programme d'histoire permettra d'insister sur les droits de l'homme et sur les atteintes qu'ils subissent, les totalitarismes, le racisme.
- II. En liaison avec le programme de géographie, on étudiera l'organisation administrative de la France et on présentera quelques grands services publics (justice, finance, enseignement, Sécurité sociale).
- III. L'étude d'un pays de la C. E. E. implique la présentation de ses institutions politiques.

Classes Terminales A, B, C et D

HISTOIRE

De la Seconde Guerre mondiale à nos jours.

I. LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les grandes phases.

Occupation et Résistance.

La France pendant la guerre.

Les règlements de l'après-guerre. Les organisations internationales (O. N. U. et organisations spécialisées).

II. LES RELATIONS INTERNATIONALES

La formation des blocs et la guerre froide.

L'émancipation des peuples dépendants, l'émergence d'un Tiers-Monde.

La coexistence pacifique et l'évolution des blocs.

Les conflits localisés.

III. LES TRANSFORMATIONS DU MONDE CONTEMPORAIN

L'accélération des progrès scientifiques et techniques.

Les transformations de l'économie mondiale.

Développements inégaux et tensions.

L'évolution démographique et les transformations sociales.

Le mouvement des idées et les grands courants de la vie culturelle ; la mondialisation de l'information.

IV. LA FRANCE DE 1945 A NOS JOURS

V. LES ÉTATS-UNIS, L'UNION SOVIÉTIQUE, LA CHINE, LE JAPON DE 1945 A NOS JOURS

Evolution intérieure, institutions, civilisations, influence.

VI. CARTE DU MONDE ACTUEL

GÉOGRAPHIE

I. QUATRE GRANDES PUISSANCES

(Cadre naturel, population, structures socio-économiques, organisation de l'espace, puissance économique.)

Les Etats-Unis.

L'Union soviétique.

La Chine.

Le Japon.

II. LA MONDIALISATION DES ÉCHANGES

Les organisations régionales.

Le marché du blé, le marché du pétrole.

III. LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

A partir d'exemples pris en Afrique, dans l'Inde et au Brésil, on dégagera :

Les critères du sous-développement, les facteurs de sous-développement, les voies du développement.

INSTRUCTION CIVIQUE

L'instruction civique est partie intégrante de programmes d'histoire et géographie traitant du monde contemporain.

La réflexion portera plus précisément sur :

1. Les institutions et la vie politique des pays étudiés et plus particulièrement la Constitution française et son fonctionnement.

2. La communauté internationale :

Les organisations internationales et les organismes régionaux ;

La défense des droits de l'homme ;

Les tentatives pour organiser un nouvel ordre économique international.

Classes de Première E, F et H

I. DE 1914 A NOS JOURS

Le monde en 1914.

Le cadre chronologique de l'évolution ; les conséquences des deux guerres mondiales ; le déclin de l'Europe ; la redistribution de la puissance ; l'émancipation des peuples dépendants ; les relations actuelles entre les puissances.

II. ÉTUDE PAR GRANDS ENSEMBLES GÉOGRAPHIQUES

1. De l'originalité et de la diversité des civilisations contemporaines.

Au choix :

L'Islam ;

L'Afrique noire ;

L'Inde ;

La Chine ;

Le Japon ;

L'Amérique latine.

La diversité ne s'analysant bien que par comparaison, il est souhaitable que deux exemples, au moins, soient retenus.

2. Des inégalités de la puissance dans le monde d'aujourd'hui.

A) Fondements, aspects, rayonnement de la puissance, à travers l'exemple d'une grande puissance, au choix.

B) Le monde sous-développé : les critères de sous-développement, les voies du développement.

3. Des problèmes du monde d'aujourd'hui.

Proche-Orient.

Péninsule indochinoise...

III. ÉTUDE PAR THÈMES DE QUELQUES GRANDES QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Politiques, économiques, sociales, culturelles, morales.

IV. ÉTUDE D'UN SUJET INSPIRÉ PAR LES SPÉCIALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT OU DE LA SECTION

Classe de Première G

HISTOIRE

DE 1914 A NOS JOURS

1. **Mise en place rapide des grandes étapes de 1914 à nos jours** en insistant à partir de cartes sur trois tableaux de l'Europe et du monde : en 1914, au lendemain de la Première Guerre mondiale, au début des années 50.

2. **Quatre questions, au moins**, choisies dans la liste suivante :

Caractères et bilan de la Première Guerre mondiale.

Vie littéraire, ou artistique, durant l'entre-deux-guerres.

La naissance de l'U. R. S. S. ; la période stalinienne.

L'Italie fasciste.

Causes, caractères, conséquences de la crise de 1929.

L'Allemagne nazie.

La France des années 30.

La marche à la guerre.

Caractères et bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Occupation et Résistances.

Les grandes étapes des relations internationales de 1945 à nos jours.

La décolonisation.

Les grandes étapes de l'évolution de la France de 1945 à nos jours.

Grands traits de l'évolution des techniques au XX^e siècle.

GÉOGRAPHIE

LA FRANCE ET LA C. E. E.

1. Présentation de la France

Les grands ensembles physiques et leur insertion dans l'espace européen.

La population : évolution récente ; répartition géographique et structures socio-professionnelles.

Région et aménagement de l'espace.

Atouts et handicaps de la France dans la C. E. E.

La France en Europe et dans le monde.

2. Questions au choix

a) Relatives à la France

Les moyens d'action de l'Etat dans la vie économique.

Les choix énergétiques.

Les implantations de l'industrie et leur évolution récente.

Mutations de l'agriculture et de l'espace rural.

La circulation des hommes et des biens.

L'occupation des montagnes.

Les fleuves et leur rôle.

Les littoraux et leur occupation.

b) Relatives à la C. E. E.

Relations et échanges intracommunautaires : aspects et évolution récente.

Un pays de la C. E. E.

Classe Terminale G

Le monde actuel

HISTOIRE

Trois questions, au moins, au choix, chacun des trois ensembles ci-après devant être représenté.

1. Institutions et vie politique

La France.

Un autre pays d'Europe occidentale.

Les Etats-Unis.

L'U. R. S. S.

Deux démocraties populaires européennes.

La Chine.

2. Structures sociales et mentalités

Les moyens d'information.

Le syndicalisme en Europe et en Amérique du Nord.

Place des idéologies, place des religions et rôle des Eglises : analyse d'un exemple.

La question des droits de l'homme.
La vie culturelle dans la cité, la diversité de ses formes.

3. Rapports internationaux

Les organisations internationales.
Systèmes d'alliances et forces en présence.
Problèmes du Proche et du Moyen-Orient.
Problèmes de l'Extrême-Orient et de l'Asie du Sud-Est.
Problèmes de l'Amérique latine.
Problèmes de l'Afrique noire.

GÉOGRAPHIE

Trois questions, au moins, au choix, chacun des trois ensembles ci-après devant être représenté.

1. Vie économique et échanges mondiaux

Ports et transports maritimes.
Marché du blé et marché du pétrole.
La place des Etats-Unis dans l'économie mondiale.
Caractère et rôle économiques de l'U. R. S. S.
Les relations « Nord-Sud ».
La division internationale du travail : analyse de quelques exemples.

2. Hommes et sociétés

Les comportements démographiques.
Les mouvements migratoires internationaux ; les travailleurs immigrés dans les sociétés industrielles.
Modes d'alimentation et problèmes de subsistance.
Le développement récent de la vie urbaine et ses conséquences.
Le tourisme international : implantation et rôle.

3. Mutations en cours

Trois voies de développement : Brésil, Inde, Chine.
Les fronts pionniers : exemples du Brésil, de l'U. R. S. S., de l'Amérique du Nord.
Evolution technique récente des cultures et de l'élevage.
Les techniques de pointe énergétiques et industrielles.
L'exploitation du milieu océanique.

TEXTES OFFICIELS

CLASSE DE SECONDE

Art. 1er du décret du 2 mars 1951, p. 51
Annexes du décret du 2 mars 1951, p. 51

INSTRUCTIONS

TEXTES OFFICIELS

CLASSE DE SECONDE

Arrêté du 26 janvier 1981, annexe I

B. O. n° spécial 1 du 5 mars 1981, p. 51

INSTRUCTIONS

Classe de Seconde

Ces programmes ont pour finalité essentielle de permettre une mise en place et un approfondissement des connaissances, des concepts, du vocabulaire et des savoir-faire acquis au cours des études faites dans les collèges.

Les objectifs méthodologiques prennent ici une particulière importance pour cette première année des lycées. Le travail sur documents, amorcé antérieurement, trouve sa pleine valeur. Une démarche doit être privilégiée, celle de la découverte, les documents servant de support permanent au travail des élèves. Faut-il le répéter ? Le document doit servir de point de départ et non, simplement, d'illustration a posteriori.

Ainsi, l'acquisition des savoir-faire trouvera sa place. Un savoir-faire s'élabore progressivement, s'affine par la pratique. Il devient alors un élément d'une méthode d'investigation qui pourra trouver ses applications dans de nombreuses situations. L'utilisation des savoir-faire ne se conçoit pas sans l'acquisition d'un sérieux bagage de connaissances ; mais l'accumulation des connaissances ne doit pas l'emporter sur la maîtrise de la méthode. Les représentations graphiques et cartographiques, les croquis, ... doivent être compris comme autant de moyens d'expression.

Afin de permettre aux élèves d'acquérir une plus grande autonomie, on donnera leur place aux travaux de groupe et aux travaux individuels.

L'accent doit être mis également sur des **objectifs spécifiques** : acquisition de repères, sûrs, temporels et spatiaux, convergences entre l'histoire et la géographie. Les programmes de Seconde offrent de larges possibilités d'associer les dimensions spatiales et temporelles et de les faire concourir à l'explication d'un même phénomène. Ce souci de dégager des convergences doit s'appliquer dans les relations avec les autres disciplines et plus particulièrement avec les sciences biologiques (écosystèmes, aménagement et protection de la nature...) et avec les sciences économiques et sociales (structures démographiques, structures de production...).

GÉOGRAPHIE

Le programme aborde les aspects fondamentaux et méthodologiques de la discipline en tenant compte des acquis de la recherche. Il ne s'agit

pas de reprendre l'étude de la géographie générale selon la conception des anciens programmes. A l'étude de diverses civilisations est associée celle du monde où nous vivons. Le milieu physique sera étudié avec le souci de mettre l'accent sur les relations entre les données physiques et humaines.

Ainsi on ne manquera pas de montrer que la mobilité de l'écorce terrestre retentit directement sur la vie des hommes par des manifestations catastrophiques (séismes, tsunamis, volcanisme actif). Les considérations relatives aux paysages et aux milieux continentaux et océaniques doivent introduire le fait humain (la fiche du C. N. D. P., *l'homme dans différents milieux géographiques*, n° 6, d'octobre 1977, éclaire utilement cette relation complexe). Le chapitre consacré à l'étude des problèmes de l'environnement est particulièrement caractéristique de cette liaison entre le physique et l'humain.

Il ne convient pas d'étudier en détail les mécanismes climatiques ou l'évolution des formes du relief ; on insistera sur les relations simples qui s'établissent entre différents phénomènes pour concourir à la mise en évidence d'un type de climat ou d'un type de relief. Ce qui importe, c'est qu'un élève sache identifier des reliefs dans la nature, sur une photographie, sur la carte, sache lire et exploiter un diagramme climatique, comprendre un bulletin météorologique et les caractéristiques d'une carte de type de temps, discerner les grands traits de la répartition des climats, des sols et des zones de végétation.

A propos de la terre et de ses richesses il convient, pour expliquer la localisation des grands ensembles, d'exposer sous une forme simple l'essentiel de la théorie des plaques que l'on développera naturellement à partir de l'étude d'une grande unité (l'Afrique orientale par exemple).

Pour présenter le climat et les climats, on partira d'un ensemble de cartes mondiales : précipitations, températures, moyennes annuelles, moyennes de janvier et de juillet... On fera ressortir d'une part l'existence de grands ensembles climatiques, d'autre part une répartition saisonnière très variable des précipitations. On en viendra ensuite à la circulation atmosphérique et à ses moteurs.

La notion d'écosystème proposée à la réflexion des élèves met l'accent sur des interactions qui relient les diverses composantes du milieu. Cette notion doit être présentée de manière simple par des observations conduites dans le milieu local ou régional.

Les études relatives à la population qui apparaissent dans deux chapitres différents seront évidemment présentées de manière complémentaire. Certaines notions ainsi dégagées seront utilisées lorsqu'on abordera la question « économies dominantes, économies dominées ». A ce propos, on s'attachera à montrer comment des économies appartenant à des systèmes différents ont pu acquérir une puissance suffisante pour s'imposer à d'autres. Le fait qu'une économie pourra être à la fois dominante et dominée souligne la complexité de ces notions. On établira, en

fonction de divers critères, des cartes mondiales du développement (on se bornera à une présentation rapide de ces problèmes qui feront l'objet d'une étude approfondie en Terminale).

Nombre de questions étudiées en géographie trouvent des prolongements dans l'étude des civilisations. Ces rapprochements illustrent l'esprit d'un programme qui vise à établir une convergence entre les enseignements de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique.

HISTOIRE

Les professeurs garderont présents à l'esprit les objectifs suivants qui procèdent des finalités déjà indiquées :

Préparer les élèves à mieux comprendre le monde complexe du XX^e siècle (programmes de Première et Terminale) par l'étude des origines et des composantes de plusieurs civilisations ;

Leur montrer, ce faisant, que la civilisation occidentale n'est pas unique, que d'autres groupes d'hommes ont vécu d'autres expériences, connu d'autres évolutions, que leurs façons de penser peuvent être différentes des nôtres ;

Les amener ainsi à prendre en compte le poids du passé, la différence des sociétés, des cultures, des mentalités dans le monde contemporain.

A cette fin les professeurs traiteront les questions inscrites au programme non pour elles-mêmes mais en fonction de la marque qu'elles ont imprimée sur la civilisation contemporaine.

La méthode pédagogique qu'il convient de privilégier, c'est-à-dire la réflexion à partir de documents, nécessite du temps et doit par conséquent inciter le professeur à éviter érudition et encyclopédisme. En fonction de l'intérêt montré par les élèves ou de la convenance du professeur il est toujours possible d'insister plus particulièrement sur tel ou tel sujet, mais afin d'éviter une histoire « en miettes » et d'assurer la cohérence de l'ensemble, il importe de traiter toutes les parties du programme ne serait-ce que de façon succincte.

Il faut enfin rappeler qu'une connaissance historique ne prend toute sa signification que si elle s'insère dans une trame chronologique solidement établie et dans un espace bien structuré. D'où la nécessité de multiplier les tableaux chronologiques, les lignes du temps et de cartographier, chaque fois qu'il est possible, les situations historiques.

Au cours d'une brève introduction le professeur pourra faire découvrir par ses élèves en se fondant sur leurs connaissances et leur expérience vécue, sur les ressources du milieu proche et les apports des mass-media quelques caractères essentiels de la civilisation occidentale.

Les étapes du peuplement européen, la mise en place des populations seront traitées rapidement mais intégralement. Cette étude exige des localisations précises dans le temps et dans l'espace.

En ce qui concerne chacune des rubriques de la première et de la deuxième partie, le professeur pourra choisir entre deux démarches : partir d'un exemple particulier, lorsque celui-ci s'y prête, pour aboutir à une présentation d'ensemble ou exposer la question dans son ensemble et accorder, en cours de route, un développement plus important à un des exemples proposés. Mais quel que soit le cheminement c'est de document à document qu'on tentera de l'assurer.

La première partie permet de rechercher les fondements essentiels de la civilisation occidentale. Le professeur veillera à rester concret, à relier son exposé ou les travaux qu'il propose aux élèves à une grille chronologique précise.

La seconde partie permet de pénétrer dans le XIX^e siècle, période privilégiée comme il est normal pour un programme qui prépare à l'étude du monde contemporain. Il lui sera donc consacré un temps sensiblement plus long qu'à chacune des deux autres.

La troisième partie tend à insister sur le rôle essentiel joué par l'Europe dans le monde à la fin du XIX^e siècle mais plus encore à rappeler aux élèves (et les programmes des collèges les y ont préparés) que des civilisations lointaines ont été et demeurent brillantes et respectables, qu'elles ont pu avoir des contacts anciens avec l'Europe, qu'elles ont réagi de façon différente face à l'expansion de celle-ci. Les transformations qui s'esquissent dans beaucoup de ces régions sont intéressantes à noter.

INSTRUCTION CIVIQUE

C'est à partir de quelques éléments du programme d'histoire et de géographie que sera dispensée l'instruction civique. Cette étroite liaison permet de fonder la réflexion sur des données précises concrètes.

L'instruction civique ayant pour objet de susciter chez les élèves la prise de conscience des conditions de la vie en société, des obligations qui en résultent, des articulations entre droits et devoirs, s'imposent ici plus qu'ailleurs le recours à des textes fondamentaux, l'appel à la réflexion personnelle, la pratique des méthodes actives.

Classes de Première A, B et S et classes Terminales A, B, C et D

Les finalités de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique ont déjà été définies avec les programmes de Seconde pour l'ensemble du cycle des lycées.

Les programmes de Première et Terminale sont consacrés à l'étude du monde contemporain. Malgré leur répartition sur deux années l'évidente unité de ces programmes impose une conception d'ensemble et la mise en valeur des liaisons entre les contenus des deux classes. Elle suppose de ce fait que les programmes de Première soient intégralement traités.

Plus que jamais la convergence est nécessaire entre la géographie et une histoire qui aboutit au temps présent. En Première, pour bien comprendre le programme de géographie il faut avoir déjà une vue d'ensemble sur l'évolution du XX^e siècle. En Terminale, nombreuses sont les questions où l'histoire et la géographie apportent chacune leur contribution. Pour l'étude des grandes puissances au programme, celle des inégalités de développement, celle de l'économie contemporaine, liberté entière est laissée au professeur de combiner les deux disciplines, de traiter les questions dans l'ordre qui lui paraîtra le plus rationnel pour mettre en relief les convergences.

L'instruction civique est intégrée dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Elle doit les imprégner de son esprit. Elle doit familiariser les élèves avec les institutions et la vie politique des pays inscrits au programme. Elle doit être aussi une véritable éducation qu'il s'agisse des droits de l'homme ou des problèmes du développement.

Seuls les élèves des sections B reçoivent une formation spécifique en sciences économiques et sociales. Dans les autres sections le professeur d'histoire et géographie est le seul à apporter une information dans ces domaines. C'est dire l'attention qu'il doit réserver aux questions d'ordre économique et l'entente qu'il doit rechercher, en section B, avec son collègue de sciences économiques et sociales.

Plus largement, la nécessité de liaisons et de travaux interdisciplinaires est évidente, en particulier lorsqu'il s'agit de présenter l'évolution des sciences et des techniques et les questions de culture et de civilisation.

Pour l'histoire du temps présent, les sources sont partielles, quelquefois partiales et le recul manque pour dégager l'essentiel de la masse des faits. Il convient donc de privilégier les structures et les tendances profondes. Il faut se borner aux faits établis, indiscutables, éviter les explications hâtives, simplistes ou manichéennes, ne pas hésiter à offrir éventuellement plusieurs interprétations possibles. Cette attitude réaliste doit permettre aux élèves de critiquer les informations reçues et de leur donner leur importance véritable. Il existe des ouvrages accessibles et sérieux qui permettent de dominer le programme.

Les conseils de méthode donnés pour la Seconde restent valables : privilégier le travail sur documents, les travaux de groupe, encourager l'autonomie de l'élève. En particulier, la classe de Première, sans examen final, offre de bonnes conditions pour préparer les élèves à l'épreuve sur documents du baccalauréat. En Terminale, le souci de l'examen n'exclut aucunement le recours à des méthodes inductives : le sujet de synthèse comme l'épreuve sur documents incitent à exploiter leur efficacité et leur valeur formatrice.

Classes de Première A, B et S

HISTOIRE

Tout en assurant la liaison avec le programme de Seconde, le tableau du monde au début du XX^e siècle permet de fixer, avec une grande souplesse, les points de départ de l'évolution. Les divers aspects du monde seront présentés à l'aide de cartes et quelques retours sur le passé, synthétiques et rapides, pourront s'avérer utiles. L'accent sera mis sur les différences dans les évolutions politiques, sociales et culturelles, les phénomènes de domination, les rivalités.

L'évolution du XX^e siècle sera dépeinte à larges traits. L'objectif de cette deuxième partie est de fournir aux élèves une trame générale dans laquelle s'inséreront les sujets traités par la suite, en Première comme en Terminale. Cette vue d'ensemble permet de mieux les situer et les comprendre. Il convient donc d'éviter les discours creux, de se borner aux grands faits, aux grandes étapes, à quelques exemples concrets, à quelques données chiffrées. Ainsi une quinzaine d'heures devrait-elle suffire à traiter les deux premières parties.

La troisième partie pose moins de problèmes. La vie culturelle dont seules les grandes lignes ont été esquissées trouvera sa place normalement dans l'étude de chaque Etat. On y englobera aussi bien la vie religieuse, le mouvement des idées, les diverses formes de l'expression artistique que l'étude des mentalités. Il ne faudra pas négliger une histoire de l'art destinée à éduquer la sensibilité.

L'étude des puissances comporte naturellement celle des questions coloniales. On présentera les grandes orientations politiques, économiques, culturelles ; on évoquera les premiers mouvements d'émancipation.

GÉOGRAPHIE

Le programme de géographie de Première, à la différence de celui de Seconde, concerne un espace délimité : l'Europe occidentale — les fondements de sa civilisation viennent d'être étudiés — et plus spécialement la France.

La description physique de l'hexagone se limitera à l'esquisse des grands traits du relief, des climats et de leurs rythmes saisonniers, de la couverture pédologique et végétale. Elle soulignera une variété structurale et climatique représentative de l'espace européen et une situation d'isthme largement ouvert sur deux espaces maritimes ; elle dégagera d'autre part l'existence de quelques ensembles naturels, dont la juxtaposition crée une diversité unique en Europe.

Les grandes lignes de l'évolution démographique, économique et sociale de la France feront, dans le même esprit, apparaître son originalité. A cet égard, il est souhaitable de lier deux chapitres appartenant, l'un au programme d'histoire, l'autre au programme de géographie : la fresque du XX^e siècle dessine les caractères essentiels d'une évolution dont les étapes et les modalités seront ensuite précisées pour la France depuis la Seconde Guerre mondiale. La place et le rôle des immigrés seront mis en valeur.

Les structures actuelles, à travers leurs éléments d'ensemble — pyramides des âges, types d'entreprises, qualification et emploi... — offrent des contrastes d'où procèdent pour une large part les disparités régionales. L'étude du rôle centralisateur de l'Etat et celles, inscrites au programme d'instruction civique, de l'organisation administrative et des services publics, gagneraient à être envisagées dans cette perspective : elles déboucheraient ainsi, au-delà de simples généralités, sur l'analyse des moyens d'aménagement du territoire.

Dans la présentation des grands secteurs d'activité — à l'exclusion des échanges extérieurs, reportés à un autre chapitre —, il est essentiel d'éviter l'exhaustivité et son corollaire : l'énumération fastidieuse. Il convient au contraire de hiérarchiser les éléments retenus en fonction des ordres de grandeur qui suggèrent leur importance relative ; de caractériser l'économie en différenciant en particulier les biens d'équipement des biens de consommation, ainsi que les différents types de services ; de souligner les conséquences des problèmes énergétiques, mais aussi les effets à court terme de l'emploi des techniques nouvelles. On ne peut dissocier les transports des activités dont ils sont l'un des principaux supports : à partir des grands axes au long desquels s'ordonnent les

diverses infrastructures et les flux, on fera aisément saisir leur rôle dans la répartition spatiale des secteurs de production et donc, une fois encore, dans l'existence de disparités régionales.

La notion de région n'est pas pour autant des plus faciles à cerner. Le programme de Quatrième a permis une première approche qu'il est nécessaire d'approfondir pour l'ensemble du territoire, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de cartes à diverses échelles. La région où se situe l'établissement se prête le mieux à la recherche des divers critères d'individualisation : force est de constater qu'ils peuvent ne pas coïncider spatialement. On s'attachera ensuite, dans la mise en place rapide de grands ensembles régionaux, à dégager des traits caractéristiques plutôt qu'à fixer des limites précises. Le programme ne propose aucun découpage impératif. On pourra donc retenir soit le cadre des régions géographiques traditionnelles (Nord, Alpes, Jura, Massif central...) soit celui de tout autre regroupement humain et économique correspondant en particulier aux anciennes circonscriptions d'action régionale, les « régions » (Aquitaine, Rhône-Alpes...) ou rassemblant plusieurs de celles-ci (Ouest, Sud-Ouest, Midi méditerranéen...). Une telle démarche redécouvre les grandes lignes des contrastes physiques et humains déjà rencontrés et prend en compte les héritages que constituent les patrimoines ; elle met en évidence de grands déséquilibres entre Paris et la province et, pour cette dernière, entre des entités inégalement dynamiques. On montrera, par des exemples précis, que les efforts d'aménagement du territoire représentent l'un des aspects du gouvernement des hommes et, à ce titre, un choix d'ordre politique .

Parmi les ensembles qui forment l'espace français, les Départements et Territoires d'outre-mer occupent une place originale. Leur localisation, leurs climats, leurs ethnies conduisent à une nouvelle observation du planisphère, à une certaine restructuration de l'espace ; le rappel historique de leur rattachement à la France, à une certaine restructuration du temps. Si leurs problèmes sont spécifiques, les liens qui les unissent à la métropole appellent à réfléchir sur les interdépendances qui s'établissent au sein d'un Etat et sur la solidarité qui en découle.

Nos relations privilégiées avec la Communauté économique européenne expliquent la part réservée à celle-ci, déjà abordée en Quatrième et en Troisième, et qui ne devrait donner lieu ici qu'à certains développements : ainsi à propos de la sidérurgie, du Marché commun agricole, du système monétaire européen, des nouveaux élargissements à l'étude... On s'attachera au contraire, pour la Communauté comme pour la France, par l'analyse de la balance des paiements et plus particulièrement du commerce extérieur — Quels échanges ? Quels secteurs excédentaires ou déficitaires ? Quels partenaires, inégalement développés ?... —, à définir les grandes orientations de politique économique.

La présence française dans le monde dépasse largement le cadre des transferts de biens matériels ; elle inclut la variété des services et des héritages qui contribuent à maintenir une certaine image de la France,

et son rayonnement. L'expression la plus profonde de cette pérennité est sans doute la langue, vecteur d'une culture commune et, dans certains cas — l'Acadie, le Québec, la Louisiane... —, témoignage de fidélité.

Le programme comprend l'étude d'un pays de la Communauté économique européenne. La liberté qui est laissée ne doit pas conduire à des choix trop limités : ainsi les pays du Benelux peuvent-ils être globalement retenus mais non un seul d'entre eux. Il ne saurait être question de dresser une monographie détaillée ; il s'agit de montrer les aspects spécifiques de l'adaptation au cadre communautaire et de l'organisation de l'espace. Par comparaison apparaîtra mieux la personnalité française.

A la faveur de cette double étude, il est possible, et souhaitable, d'élaborer sous forme de croquis une typologie régionale : régions urbaines, d'industries anciennes ou récentes, d'agriculture plus ou moins spécialisée... ; régions dynamiques, en stagnation, en crise... Ce croquis pourrait, à plus grands traits encore, être élargi à l'ensemble de la Communauté et donner une vision concrète de sa réalité et de ses problèmes.

Classes Terminales A, B, C et D

HISTOIRE

On mettra en évidence les caractères nouveaux de la Seconde Guerre mondiale et on insistera sur les formes diverses, selon les pays, de l'occupation et des résistances. La France pendant la guerre fera l'objet d'une attention toute particulière.

Au sujet des relations internationales, la succession des sous-titres n'impose ni un plan, ni une égalité de traitement. Il faudra donner une place importante à la décolonisation, en mettant l'accent sur ses facteurs historiques, ses caractères, ses étapes. La constitution d'un Tiers-Monde avec son poids démographique, sa volonté de non-alignement, constitue un fait de première importance dans l'histoire des relations internationales. Ici, plus particulièrement la géographie rejoint l'histoire. Il est inutile de donner une liste complète des conflits localisés, mais on devra choisir quelques exemples de type représentatif, les expliquer, les caractériser selon leur situation géographique, leurs origines, leur déroulement.

Au titre des transformations économiques, on étudiera notamment la reconstruction de l'après-guerre, le développement et les orientations nouvelles des échanges, les moyens monétaires et les mouvements des capitaux, l'évolution de l'entreprise et le rôle de l'Etat dans l'économie, les limites de la croissance et les crises. Cette étude gagnerait à être liée à celle de la seconde partie du programme de géographie.

Développements inégaux et tensions se présentent sous diverses formes : dynamisme inégal des régions à l'intérieur d'un Etat, opposition entre monde capitaliste industriel, et monde socialiste, mais aussi — problème capital — relations Nord-Sud. Pour ces dernières, il faut envisager deux aspects :

Les efforts pour aboutir à un nouvel ordre économique international et, en particulier, ceux de l'O.N.U. avec son programme pour le développement et les réunions de la C. N. U. C. E. D. ;

L'évolution récente du Tiers-Monde avec ses inégalités (producteurs de pétrole, nouveaux pays industriels, pays pauvres, quart-monde) et ses tensions internes ou internationales.

Ces diverses inégalités mettent en évidence la différence entre croissance et développement. Elles se retrouvent sur les cartes du monde actuel.

Dans l'étude des transformations sociales et de la vie culturelle, il faudra donner leur place à la vie religieuse et à l'évolution des mentalités. La mondialisation et l'instantanéité de l'information, la multiplication des mass-média et l'emprise de l'audio-visuel transforment profondément les conditions et les caractères de la vie culturelle, tandis que se manifeste un besoin de retour aux sources, au patrimoine régional ou national.

Pour la France, on réservera une attention particulière aux institutions politiques (constitutions de 1946 et de 1958). On aura intérêt, bien entendu, à regrouper les leçons d'histoire et de géographie consacrées à chacune des quatre grandes puissances.

Enfin, la réflexion sur la carte du monde actuel, conclusion du programme de Terminale, suscitera inévitablement la comparaison avec le tableau du monde au début du XX^e siècle qui inaugure le programme de Première.

GÉOGRAPHIE

I. ORIENTATIONS CONCERNANT L'ÉTUDE DES GRANDES PUISSANCES

Le choix de quatre grandes puissances peut paraître arbitraire et insuffisant, d'autres Etats peuvent se targuer de cette dénomination et des Etats plus petits mériteraient également d'être pris en compte. Le choix a été limité pour ne pas surcharger le programme et les pays retenus l'ont été en fonction de leur puissance économique incontestée : Etats-Unis, U. R. S. S., Japon ou de leur puissance potentielle, la Chine.

Une approche de la notion de puissance paraît cependant nécessaire. Il convient de la fonder sur l'examen d'un certain nombre d'indicateurs tels que la population, la superficie, l'importance relative des secteurs d'activité, le produit national brut, la part dans le commerce international,

la puissance militaire... Cette étude, essentiellement appuyée sur des données quantifiées, des tableaux et des courbes, est évidemment à mettre en relation avec les transformations de l'économie mondiale étudiée en histoire. Un bilan permettra de préciser la place des uns par rapport aux autres et la diversité des situations.

L'étude des grandes puissances sera nécessairement associée à celle de leur histoire depuis 1945 et à l'évolution de leurs institutions et de leur civilisation. Il convient donc de souligner tout ce qui peut concourir à expliquer la réalité présente de ces Etats. Cette relation suppose un plan de travail annuel assez rigoureux pour que les données historiques, institutionnelles et géographiques, puissent être associées de manière harmonieuse.

La présentation géographique de chaque Etat doit exclure le plan à tiroirs ainsi que l'étude régionale systématique. L'ordre des chapitres n'est pas impératif ; des regroupements peuvent être envisagés.

Pour chaque pays on mettra l'accent sur les évolutions récentes qui modifient les équilibres antérieurs et ouvrent de nouvelles perspectives. Pour les Etats-Unis par exemple, on insistera sur la puissance et la vulnérabilité de l'industrie, on notera leur avance dans la recherche des technologies de pointe ; on nuancera le découpage en « belts », on insistera sur la diversification des systèmes de culture et le développement de l'agrobusiness.

Ce souci d'actualisation rendrait souhaitable la constitution par les élèves de dossiers ouverts, progressivement enrichis.

II. LES PROBLÈMES A DIMENSION MONDIALE

Le programme d'histoire fait saisir l'élargissement progressif des échanges, jusqu'à leur mondialisation présente. Cette expansion s'explique par le jeu de facteurs complexes : le développement des infrastructures, la division mondiale du travail et le rôle des firmes multi-nationales, le rôle des organismes et des accords internationaux. La croissance des échanges affecte inégalement les pays à économie de marché, les pays à économie planifiée, les pays pétroliers, les pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

Deux marchés essentiels ont été inscrits au programme, celui du blé et celui du pétrole. Les décalages entre lieux de production et lieux de consommation se manifestent par des flux aisément traduits par la carte. L'importance des produits en cause suscite des mécanismes originaux de régulation de la production et des prix qui devront être étudiés (rôle de l'O. P. E. P. par exemple). Le pétrole comme le blé deviennent des armes économiques et politiques dont on montrera l'utilisation actuelle.

Pour éviter une approche trop théorique des inégalités de développement, on prendra des exemples à la fois en Afrique occidentale, dans l'Inde, au Brésil. L'objectif n'est pas de traiter ces régions et Etats pour

eux-mêmes mais d'isoler dans leur cadre démographique, économique, social et politique les caractères spécifiques qui permettent de réfléchir concrètement sur les inégalités du développement.

Il convient de dégager en premier lieu les critères du sous-développement : entre autres la pauvreté, la malnutrition, la forte mortalité infantile et la démographie galopante, l'ampleur des inégalités sociales.

Bien que certains facteurs se distinguent malaisément des critères, il convient de dégager les plus spécifiques : historiques, sociaux et culturels, physiques. Ainsi, on constatera que la Chine, grande puissance, n'en est pas moins un pays en voie de développement.

Les moyens du développement sont d'une inefficacité inégale. On montrera que les voies empruntées peuvent s'inspirer d'options idéologiques différentes. L'exemple africain est, à cet égard, révélateur. On notera d'autre part, qu'à l'intérieur d'un pays les actions conduisent parfois à accentuer les contrastes régionaux.

Ces analyses permettront aux élèves de mieux mesurer les possibilités et les limites de la solidarité internationale.

Classes de Première E, F, H

Pour des élèves dont l'orientation est déjà dessinée, l'histoire et la géographie apparaissent plus fortement encore comme des disciplines de culture générale et de formation civique.

Les conditions spécifiques de l'enseignement dans ces sections conduisent à établir :

Un programme résolument centré sur le monde contemporain et sur son actualité la plus vivante, moins soucieux de raconter son histoire que de dégager les rapports de force, de caractériser la civilisation des années 80, sans masquer pour autant sa diversité, de soulever les grandes questions qui composent l'apport quotidien des média, sans négliger celles qui, plus obscures aujourd'hui, occuperont peut-être demain le devant de la scène mondiale.

Un programme très souple, rédigé uniquement dans ses grandes lignes, et permettant au professeur de choisir au gré de la conjoncture, de la demande des élèves, de la documentation disponible, de son information personnelle, et des conditions ou circonstances locales.

Un tel programme se prête particulièrement à des méthodes actives : travaux de groupe, constitution de dossiers, exploitation de la presse écrite, d'émissions télévisées ou de films...

Il appartient naturellement au professeur de mettre en place les repères historiques ou le cadre géographique sans lesquels le sujet étudié perdrait toute signification et ne serait plus que bavardage sans apport de connaissances, sans apprentissage de la rigueur intellectuelle, sans incitation à la réflexion.

La première partie est d'abord le moyen de vérifier et consolider l'acquis des classes antérieures, notamment de Troisième et de Seconde.

C'est ensuite et surtout un pont jeté entre un tableau rapide du monde en 1914 et celui d'aujourd'hui. Il n'est pas question, en effet, de procéder à l'étude systématique de cette tranche d'histoire ; les aspirations des élèves, plus encore que les exigences horaires, le déconseillent.

Mais une trame est indispensable. Elle doit souligner le déclin de l'Europe du fait de la Première Guerre mondiale, et montrer comment la Seconde substitue au directoire des sept qui avait décidé du sort du

monde dans les années 30 (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Union soviétique, Japon), la domination de deux « grands », vite antagonistes. Elle doit faire apparaître les principales étapes de la décolonisation et permettre un inventaire de la répartition actuelle des forces : les deux « grands », une Europe qui se cherche, une puissance économique conquérante, le Japon ; un tiers monde qui n'est pas seulement composé de décolonisés, et qui n'est pas homogène (cas de la Chine, des producteurs de pétrole...).

Cet inventaire doit mettre en lumière la nature des contacts entre ces divers ensembles : relations Ouest-Est (accords commerciaux, échange de technologies, négociations stratégiques, luttes d'influences, rapports Nord-Sud (apport de capitaux et de techniques aux pays en voie de développement...) ainsi que le rôle des principaux organismes internationaux, ou l'esprit de quelques récentes conférences mondiales.

La seconde partie propose trois approches bien différentes :

1. Au moment où le monde tend à s'uniformiser par la vulgarisation des techniques et des moyens de communication, par l'industrialisation et l'urbanisation, l'élève ne peut ignorer sa diversité, diversité qui tend paradoxalement à s'affirmer par un retour aux sources, ou simplement une recherche d'identité face à l'expansionnisme de certaines cultures. En Seconde l'élève a étudié la civilisation occidentale. En outre, un choix a été effectué parmi les civilisations du monde musulman, de l'Inde, de l'Extrême-Orient, de l'Afrique noire.

En Première, un choix analogue est offert et qui n'exclut pas l'approfondissement de l'exemple retenu l'année précédente. Par contre, il ne semblerait pas judicieux de réintroduire la civilisation occidentale, si ce n'est pour dégager des ressemblances ou cerner des contrastes.

La notion même de civilisation et son contenu prêtent à discussion. Cette définition ne sera pas éludée, soit en introduction, soit en conclusion du travail accompli. Mais il faut éviter les considérations abstraites, donner moins de place aux institutions qu'aux héritages, aux mentalités, à l'expression artistique, aux rapports de l'homme avec le milieu.

2. Avec le premier volet de ce second point, une analyse sémantique s'impose également. Qu'est-ce que la puissance ? **Qu'est-ce qu'une grande puissance ?**

Parmi les **fondements**, l'héritage historique tient une place non négligeable. Aussi des retours en arrière sont-ils inévitables. On peut les étoffer si les élèves manifestent une curiosité particulière à cet égard. La position géographique, les richesses naturelles, la démographie, l'avance technologique... autant de données indispensables pour bien comprendre à la fois ce qui définit une grande puissance, et ce qui justifie le classement ordinairement dressé. Classement discutable, et il ne serait pas absurde de partir de la Chine, alors qu'on la retrouve parmi les pays en voie de développement.

Les aspects de la puissance constituent un chapitre de géographie économique et humaine dont seules les grandes lignes doivent ressortir.

Avec le **rayonnement**, on peut distinguer influence culturelle, hégémonie, main-mise économique, succès dans la compétition technologique.

Le monde sous-développé est le second volet de ce paragraphe, non pour être l'objet d'une analyse théorique, mais pour fournir un exemple de large portée à travers lequel se définiront les critères et s'esquisseront des solutions (Inde ou Chine, Brésil, Afrique...).

3. Le troisième point traite des **problèmes** spécifiques à un ensemble spatial, qu'il soit vaste ou plus restreint. Là encore, l'histoire a sa place.

Si l'on prend le cas du Proche-Orient, on remonte à la politique européenne du début du siècle, au mouvement sioniste, au démembrement de l'Empire Turc...

Par opposition à la troisième partie du programme, où sont abordées des questions de portée très générale mais dans un domaine précis, il s'agit ici de mettre en lumière des situations propres à une aire géographique.

La troisième partie s'attache aux grands thèmes de l'actualité : c'est celle où le choix est le plus large, où il est aussi le plus libre.

S'il est possible de répartir ces thèmes entre quelques grandes rubriques, il est vain d'en dresser une liste exhaustive. Par essence, cette liste est mouvante.

Dans l'ordre politique : les droits de l'homme, l'opinion publique et la propagande, le terrorisme, les forces militaires, les régimes électoraux, déconcentration et décentralisation...

Sur le plan économique : les systèmes économiques, l'Etat dans l'économie, les mutations de l'entreprise, les problèmes monétaires, l'inflation et l'emploi...

Dans le domaine social : le syndicalisme, les groupes de pression, la qualité de la vie, l'évolution des conditions de travail, assurances et Sécurité sociale, le rôle de l'impôt...

Au titre des questions culturelles : les systèmes d'éducation dans le monde, les tendances actuelles de la littérature, de l'art, du théâtre..., la maîtrise des loisirs...

Sous le rapport moral : les forces religieuses, le racisme, la délinquance, la publicité... Bien des problèmes d'actualité peuvent être examinés sous cet angle.

Autant de suggestions tendant à éclairer le classement tout en révélant sa fragilité : c'est ainsi qu'un thème majeur comme « les bouleversements actuels dans les domaines scientifiques et techniques » entre dans toutes ces rubriques à la fois.

C'est là que la demande, les conditions locales, exerceront une légitime pression. Toutefois, il ne faut pas céder à l'anecdote. Ces bouleversements, que nous vivons ou qui se préparent, les désordres monétaires qui nous atteignent... sont avec quelques autres, des sujets à privilégier en tout état de cause.

La quatrième partie laisse à l'appréciation du professeur l'opportunité de sa mise en œuvre, et l'orientation à donner à la question.

Avec des classes de Première F 4 par exemple, on pourra étudier l'art de bâtir dans la région où est implanté l'établissement (matériau, forme, évolution...).

En toute hypothèse, une concertation avec les professeurs des disciplines techniques théoriques paraît indispensable.

Ce programme, qui se veut ouvert, pourrait sembler d'une ampleur et d'une ambition démesurées, tant sont nombreuses et variées les interrogations que nous pose notre siècle. C'est l'esprit qu'il en faut bien comprendre : par un choix réfléchi d'exemples représentatifs et limités, le professeur saura tourner le dos à un encyclopédisme inutile et fastidieux, et fournir à l'adolescent des clefs pour la compréhension du monde dans lequel il vit.

Classes de Première et Terminale G

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les sections G doit prendre en compte quelques données essentielles :

1. **L'orientation des élèves** les conduit vers une qualification professionnelle plus précoce que ne le fait la voie de l'enseignement général. Il en résulte une situation particulière : des élèves plus mûrs, plus près d'exercer des responsabilités, plus sensibles à l'utilité immédiate et moins aux spéculations abstraites, moins disponibles aussi puisque des disciplines de spécialité comportant des travaux pratiques s'ajoutent aux matières de base.

Méconnaître leurs possibilités et leurs exigences serait se vouer à parler dans le désert.

Centré sur la compréhension du monde contemporain, le programme vise d'abord à satisfaire leur curiosité tout en stimulant leur désir de savoir. Mais ses chapitres s'insèrent dans un cadre chronologique et spatial précis, condition nécessaire à l'acquisition de toute connaissance.

2. **L'horaire**, deux heures en Première, une heure et demie en Terminale, est modeste. Et cependant, le danger serait grave de céder à la tentation de cours magistral sous prétexte qu'il fait gagner du temps. Au contraire, des méthodes actives s'imposent, et plus d'une expérience a montré combien ces classes s'y donnaient avec intérêt et en tiraient profit.

Ces méthodes comportent assurément un effort de recherche personnelle par l'élève, le maniement des outils de travail, la réalisation de dossiers et montages... ; elles doivent aussi l'amener à traduire sa réflexion par la parole et par l'écrit ; il ne faut pas oublier, en effet, que, dans ces sections, histoire et géographie ont un rôle capital à jouer comme disciplines d'expression.

Mais pour concilier horaire, méthodes et programme, il importe que ce dernier, dans les limites chronologiques et l'espace proposés, procède par exemples représentatifs et bannisse le détail.

3. Cet enseignement coexiste avec un enseignement économique ayant son horaire et son programme spécifiques.

Le programme évite les recoupements caractérisés entre les deux disciplines. Les approches diffèrent ; la concertation, l'inter-disciplinarité concourront à éclairer l'un par l'autre les enseignements.

Bien compris, l'enseignement de l'histoire et de la géographie aura aidé les élèves à recevoir et peser l'information, à percevoir le monde dans lequel ils vivent et vont se faire leur place, à saisir la diversité et l'acuité des difficultés qui assaillent ce monde, à mesurer la complexité des choix et à apprécier la relativité des choses. Dans chacune des deux classes, il serait bon de rechercher, entre les sujets retenus, une cohérence d'autant plus souhaitable que les deux disciplines tendent ensemble vers la même finalité fondamentale : la formation civique, à travers la connaissance d'autrui et le respect des différences.

HISTOIRE

L'élève a achevé la Seconde sur un tableau du monde à la fin du XIX^e siècle. Il n'est pas possible de lui laisser ignorer des faits qui ont infléchi pour longtemps l'histoire mondiale : le déclin de l'Europe, la crise économique, la montée des totalitarismes, les enjeux de la Seconde Guerre mondiale... ; mais son intérêt ne sera vraiment stimulé que s'il en voit les prolongements, les aboutissements, voire les retournements jusqu'aux temps dont il est le témoin et l'acteur.

D'où un découpage qui propose d'étudier en Première les trois premiers quarts du XX^e siècle. A cette vision en longue durée — relative —, le programme de classe Terminale oppose une approche plus analytique de l'époque contemporaine. Les redites ne sont pas à craindre si ces deux démarches ont été bien saisies ; cela suppose que le professeur ait réfléchi sur l'un et l'autre programme, soit qu'il enseigne dans les deux classes, soit qu'il n'exerce que dans l'une des deux seulement.

Dans l'un et l'autre cas, l'abondance des sources, la fraîcheur des souvenirs et des impressions risquent d'être un embarras plus qu'une aide : la matière peut sembler inépuisable. Ne pas se limiter condamnerait à des vues fragmentaires à l'excès ; tout traiter signifierait un parcours si rapide qu'il serait assez vain. Des choix sont donc nécessaires, qui permettent l'approfondissement de quelques sujets, sans laisser de vides trop dommageables.

En Première, toutefois, une trame est indispensable. Les cartes qui la matérialiseront, les tableaux dressés à trois moments-clefs de l'histoire récente, souligneront l'évolution, tout en favorisant les comparaisons.

En Première, comme en classe Terminale, le professeur, choisissant parmi les questions proposées, aura pour principal objectif de donner aux élèves le maximum de clartés. C'est pourquoi il aura soin, dans chacun des deux programmes, d'établir un équilibre relatif entre leurs trois parties, et de ne privilégier systématiquement aucune d'elles ; dans la même perspective, il ne retiendra, pour chacun des sujets choisis, que ce qui a valeur exemplaire. La variété des questions traitées devrait permettre une diversité des approches pédagogiques où les élèves peuvent trouver à la fois un nouvel intérêt et un enrichissement méthodologique.

GÉOGRAPHIE

La classe de Seconde a été consacrée à la géographie générale, envisagée sous l'angle des rapports entre l'homme et la nature.

La classe de Première retrouve un cadre spatial : celui de la France, au sein de la C. E. E. La présentation d'ensemble, à travers cinq aspects fondamentaux, occupera une part de l'année nettement plus importante que la mise en place chronologique en histoire. C'est pourquoi le programme ne précise pas, entre les questions laissées au choix à fins d'approfondissement, quel nombre minimal devra être retenu. Les sujets concernant les montagnes, les fleuves, les littoraux, rappellent plus particulièrement la vocation spécifique de la géographie, science synthétique de l'espace terrestre.

Le programme de classe Terminale s'élargit au monde, comme il en va des échanges et relations qui conditionnent aujourd'hui n'importe quel lieu de la planète. Si les grandes entités politiques ne font pas l'objet de monographies, elles apparaissent néanmoins au titre de la vie économique ou des mutations en cours. L'important est ici encore de structurer l'espace et d'éviter l'abstraction. L'analyse du monde actuel inclut naturellement les héritages de l'histoire, voire même — s'il s'agit par exemple des « plantes de civilisation » — l'évocation de nos plus anciens patrimoines. En revanche, les techniques les plus modernes entrent bien dans notre propos, non pour elles-mêmes, mais pour les conséquences économiques et humaines qu'elles laissent entrevoir.

Nombre de sujets appellent entre histoire et géographie une certaine intégration, plus fructueuse encore si elle se fonde sur une méthode inductive, dans le cadre de travaux conduits avec la participation des élèves.

GÉOGRAPHIE

La classe de Seconde a été consacrée à la géographie générale, sous la forme d'un exposé de synthèse sur l'homme et la nature.

La classe de Première trouve un cadre spatial : celui de la France au sein de la C.E.E. La présentation d'ensemble à travers cinq aspects géographiques occupe une part de l'année relativement plus importante que la mise en perspective chronologique de l'histoire. C'est pourquoi le programme est divisé en deux parties : la première, plus importante, est consacrée à l'étude de la France dans son cadre géographique. Les sujets concernent les grands thèmes géographiques : relief, climat, population, agriculture, industrie, transports, etc. La seconde partie est consacrée à l'étude de la géographie de l'espace européen.

Le programme de classe Terminale s'étendit au monde, comme il conviendrait de le faire. Les grandes théories géographiques ont été étudiées, ainsi que les grands thèmes géographiques : relief, climat, population, agriculture, industrie, transports, etc. Le programme est divisé en deux parties : la première, plus importante, est consacrée à l'étude de la France dans son cadre géographique. Les sujets concernent les grands thèmes géographiques : relief, climat, population, agriculture, industrie, transports, etc. La seconde partie est consacrée à l'étude de la géographie de l'espace européen.

Nombre de sujets géographiques ont été étudiés, ainsi que les grands thèmes géographiques : relief, climat, population, agriculture, industrie, transports, etc. Le programme est divisé en deux parties : la première, plus importante, est consacrée à l'étude de la France dans son cadre géographique. Les sujets concernent les grands thèmes géographiques : relief, climat, population, agriculture, industrie, transports, etc. La seconde partie est consacrée à l'étude de la géographie de l'espace européen.

FABRÈGUE, SAINT-YRIEIX - LIMOGES

N° imprimeur 6171-3-82

Dépôt légal : mars 1982

LE RÉSEAU DU CNDP

CRDP (ex. POITIERS) — Cddp (ex. Metz) — Cldp (ex. Bar-le-Duc).

NANCY-METZ

99, rue de Metz, 54000 Nancy
Tél. : (8) 335-07-79

Épinal

Rue de l'École normale,
88025 Épinal Cedex
Tél. : (29) 34-22-36

Metz

Ile du Saulcy, 57000 Metz
Tél. : (8) 730-35-02

Bar-le-Duc

École normale mixte,
55000 Bar-le-Duc
Tél. : (29) 45-32-73

NANTES

Chemin de l'Herbergement,
BP 1001, 44036 Nantes Cedex
Tél. : (40) 74-85-19

Angers

14, rue de la Juiverie, 49000 Angers
Tél. : (41) 66-91-31

Laval

25, rue de Maillarderie, 53000 Laval
Tél. : (43) 53-56-08

Le Mans

31, rue des Maillets, 72000 Le Mans
Tél. : (43) 81-43-70

NICE

117, rue de France,
BP 2219, 06001 Nice Cedex
Tél. : (93) 87-63-30

ORLÉANS-TOURS

55, rue Notre-Dame-de-la-Recouvrance,
BP 2219, 45012 Orléans Cedex
Tél. : (38) 62-23-90

Bourges

9, rue Édouard-Branly, 18000 Bourges
Tél. : (48) 24-54-91

Chartres

1, rue du 14-Juillet, 28000 Chartres
Tél. : (37) 21-69-88

Tours

1, rue Gutenberg, 37000 Tours
Tél. : (47) 05-42-94

PARIS

37-39, rue Jacob, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : (1) 260-37-01

Pour toutes commandes,
Librairie du CNDP,
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06.
Tél. : (1) 634-54-80

Salle de documentation :
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05.
Tél. : (1) 329-21-64

POITIERS

6, rue Sainte-Catherine,
86034 Poitiers Cedex
Tél. : (49) 88-11-70

Angoulême

23, rue Fontaine-du-Lizier,
BP 347, 16008 Angoulême Cedex
Tél. : (45) 92-16-60

La Rochelle

Rue de Jéricho prolongée,
17028 La Rochelle Cedex
Tél. : (46) 34-13-82

Niort

4, rue Camille-Desmoulins,
79009 Niort Cedex
Tél. : (49) 79-42-65

REIMS

47, rue Simon, BP 387,
51063 Reims Cedex
Tél. : (26) 85-66-63

Châlons-sur-Marne

École Henri-Dunant, rue Calmette,
51000 Châlons-sur-Marne
Tél. : (26) 64-52-96

Charleville-Mézières

18, rue Voltaire,
BP 427, 08109 Charleville-Mézières
Tél. : (24) 57-51-58

Chaumont

20, rue Haeusler, 52000 Chaumont
Tél. : (25) 03-12-85

Troyes

Adresse postale :
Inspection académique de l'Aube,
services pédagogiques,
30, rue Mitandier, 10025 Troyes Cedex

Implantation : École Michelet,

10, rue Saint-Martin-ès-Aires,
10000 Troyes.
Tél. : (25) 72-28-00

RENNES

92, rue d'Antrain,
BP 158, 35003 Rennes Cedex
Tél. : (99) 36-05-76

Quimper

2, place de La-Tour-d'Auvergne,
29000 Quimper
Tél. : (98) 55-31-04

Saint-Brieuc

30, rue Brizeux, 22000 Saint-Brieuc
Tél. : (96) 61-90-31

Vannes

6, avenue de Lattre-de-Tassigny,
BP 1110, 56008 Vannes Cedex
Tél. : (97) 63-21-37

Brest

108, rue Jean-Jaurès,
29283 Brest Cedex
Tél. : (98) 80-42-11

ROUEN

Adresse postale : 3038 X,
76041 Rouen Cedex
Implantation : 2, rue du Docteur-Fléury,
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : (35) 74-16-85

Évreux

43, rue Saint-Germain, 27000 Évreux
Tél. : (32) 39-00-91

Rouen

(CDDP de la Seine-Maritime),
2, rue du Docteur-Fléury,
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : (35) 74-16-85

STRASBOURG

5, quai Zorn, BP 279-R7,
67007 Strasbourg Cedex
Tél. : (88) 35-46-13, 14 et 15

Colmar

École normale, 12, rue Messimy,
68025 Colmar
Tél. : (89) 23-30-51

TOULOUSE

3, rue Roquelaine,
31069 Toulouse Cedex
Tél. : (61) 62-54-54

Albi

97, boulevard Soult, 81013 Albi Cedex
Tél. : (63) 54-26-97

Auch

Centre administratif,
rue Boissy-d'Anglas, 32007 Auch Cedex
Tél. : (62) 05-24-89

Cahors

48, rue Montaudé, 46010 Cahors Cedex
Tél. : (65) 35-16-87

Foix

31 bis, avenue du Général-de-Gaulle,
09008 Foix Cedex
Tél. : (61) 65-08-48

Montauban

65, avenue de Beausoleil,
BP 751, 82013 Montauban Cedex
Tél. : (63) 03-51-18

Rodez

1, boulevard François-Fabié,
12000 Rodez
Tél. : (65) 68-13-53

Tarbes

5, rue Georges-Magnoac,
BP 205, 65013 Tarbes Cedex
Tél. : (62) 93-07-18

VERSAILLES

41, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : (1) 745-53-53

Évry

110, Agora, 91000 Évry
Tél. : (6) 078-30-90

Neuilly-sur-Seine

41, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : (1) 745-53-53

Brochure n° 6017

CNDP